

**Offres agrégées sur site Pole Emploi :** vous avez tous pu constater les nombreux dysfonctionnements provenant des offres agrégées issues des jobs boards (keljob, lebonjob, etc...) : **offres en doublon ou triplon**, ROME inexact ou durées de contrat différentes entre ce qui est affiché sur pole-emploi.fr et le site de l'agrégateur ...

**La DR découvre seulement ce problème ! Pour elle ce n'est pas de la responsabilité de Pôle emploi, et se félicite même de la « transparence du marché ».** Alors que nous souhaiterions voir remis le conseiller au cœur de l'intermédiation avec les employeurs (vérification et négociation avec les entreprises), et que des équipes dédiées entreprises ont vu le jour, **la DR privilégie la quantité à la qualité.**

Peu importe que l'on leurre les DE, tant pis pour la lisibilité des offres du marché du travail !

**Formation CEP :** en juin la DR avait expliqué aux DP que la méthode de la pédagogie inversée (3 jours face à un écran à visionner des vidéos !), utilisée pour la formation concernant le CEP était « expérimentale ». La majorité des collègues ayant suivi ce parcours de formation ont manifesté un avis négatif. Les formateurs tentent de s'adapter afin de rendre ces sessions plus cohérentes pour les collègues. **Aujourd'hui, alors que plus de la moitié des collègues de R.A. ont « subi » cette formation, la DR nous explique qu'elle n'a toujours pas fait d'évaluation du dispositif, et attend 2016 que tous soient formés pour en tirer les conclusions.** La DR s'arqueboute sur l'utilisation de cette pédagogie, et ne se cache pas de vouloir la généraliser aux futurs déploiements ou autres versions !

**Taille de portefeuilles de demandeurs d'emploi :** force est de constater que la taille des portefeuilles explose (augmentation des inscriptions, bascule des portefeuilles des collègues dédiés entreprises...). Alors qu'il était initialement prévu des portefeuilles de 70DE pour le renforcé, 150 pour le guidé et 300 pour le suivi, **la DR a déjà acté que le guidé passait à 250 et le suivi devait absorber le « trop plein ».** C'est aux conseillers de faire face à cette montée en charge, la DR ayant pour solutions la fermeture des sites sur certaines demi-journées et le développement de la dématérialisation (mail.net, AED ...).

Par ailleurs des collègues nous ont fait remonter le fait que les ELD ne tenaient pas toujours compte des quotités de temps de travail. Si tel est votre cas, alertez vos élus DP SNU.

**Temps Partiel :** La fin de l'année approche : Nous vous rappelons que selon l'interprétation de la DR, les demandes de temps partiel doivent arriver à Lyon au SRH 2 mois avant la date d'échéance du temps partiel en cours !

**Pensez dès aujourd'hui à renouveler vos demandes.** Nous vous rappelons également qu'un refus doit être motivé par écrit et qu'un recours est possible auprès de vos élu-es SNU.

**Supplément Familial de Traitement (droit public) :** **pensez à renouveler votre demande de SFT avant le 1er octobre!**

**Campagne de promotion (droit privé):** la campagne est en cours depuis le 1er septembre! Les heureux élus recevront leurs courriers en novembre 2015 (attribution d'une prime, d'un coefficient). Les personnes non promues depuis plus de 3 ans entrent dans le cadre de l'article 20§4 et recevront systématiquement un courrier d'explication début 2016. Pour les autres, un courrier peut-être demandé. **Vous pouvez faire un recours si vous êtes dans cette situation ou si vous estimez que votre coefficient ne reflète pas la réalité de la situation. Vous avez des interrogations, contactez les délégués du personnel SNU...**

**EPA / ESA :** Du blabla et des tracas... **vous êtes en difficultés suite à l'un de ces entretiens, ne restez pas isolés et n'hésitez pas à contacter les délégués du personnel du SNU. Pour rappel, les délégués du personnel sont compétents (habilités) à vous défendre dans les litiges relatifs à l'EPA.**

*Le SNU organise des Congés de Formation Syndicale actuellement dans vos départements :*

*Consultez notre site [snurhonealpes.org](http://snurhonealpes.org)*

**Prochaine réunion le 15 octobre 2015**

Vos collègues et élu-es : Nathalie ALBERTO - Franck JULLIEN - Sylvain PLACHOT - Jacqueline REY-PECERE - Maryline ARLOT  
Catherine ALBOUT - Philippe CHAUD

LE SITE DE PÔLE EMPLOI TOUCHÉ PAR UN BUG INFORMATIQUE...

